

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Hôpital Saint Louis sur la commune principale de l'AIOT rue du Dr Schweitzer 17000 LA ROCHELLE.

La référence de votre dossier est A-3-87WIU7HYG et concerne une demande de type "une déclaration du bénéfice des droits acquis"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 26/04/2023 à 15h58 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration du bénéfice des droits acquis**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **20004783500018**

Raison sociale **CENTRE HOSPITALIER GROUPE HOSPITALIER DE LA ROCHELLE RE AUNIS**

Forme juridique **Établissement d'hospitalisation**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER

17000 LA ROCHELLE

Signataire

Qualité : **DIRECTEUR GENERAL PAR INTERIM**

Référent

Fonction : **DIRECTEUR TECHNIQUE**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Hôpital Saint Louis**

Description des activités :

L'hôpital Saint-Louis de La Rochelle est déclaré initialement depuis le 31 août 2015 sous le seuil de la déclaration au titre de la rubrique 4725-2 pour le stockage d'oxygène (1 cuve de 3 000 l). Plusieurs installations relevant de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement sont présentes et n'ont jamais fait l'objet de déclaration en Préfecture. L'objectif est donc de régulariser la situation administrative de l'hôpital au titre d'autres rubriques de la nomenclature ICPE, à savoir: - la présence dans des équipements clos en exploitation de fluides frigorigènes (1185-2a) - la préparation de produits alimentaires d'origine animale en cuisine (2221-2) - la présence d'installations de combustion: chaufferies et groupes électrogènes (2910-A) - la présence d'une cuve de fioul alimentation ces installations de combustion (4734-1c) - l'existence de la cuve cuve oxygène et d'un nouvel évaporateur(4725-2) Les rubriques 1185-2a et 2910-A viennent de faire l'objet d'une déclaration initiale La rubrique 2221-2 fait l'objet de la présente déclaration du bénéfice des droits acquis

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

rue du Dr Schweitzer

17000 LA ROCHELLE

X : 380330

Y : 6570550

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2221	2221-2	Préparation de produits alimentaires d'origine animale	0.7 t/j	DC	

Les rubriques de la nomenclature des installations classées sont consultables sur le site internet AIDA : <http://www.ineris.fr/aida>

Pour mémoire, si le bénéfice des droits acquis inclut à une ou plusieurs rubrique(s) relevant de la réglementation relative aux installations, ouvrages, travaux et activités (IOTA) visés à l'article L. 214-1 sous le régime de l'autorisation et que cette ou ces rubrique(s) sont connexes au projet relevant de la réglementation ICPE ou ont une proximité avec l'installation classée de nature à modifier notablement les dangers ou inconvénients de l'installation projetée, il convient de ne pas utiliser ce formulaire, mais de déclarer le bénéfice des droits acquis dans le cadre de l'autorisation environnementale.

6 - Mode d'exploitation

Prescriptions applicables

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

7 - Pièces justificatives

Aucune pièce jointe de votre part n'est nécessaire pour cette démarche.